

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL
ARRONDISSEMENT DE MAURIAC
CANTON DE YDES

MAIRIE DE YDES

☎ 04 71 40 82 51 – mairie@ydes.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**N°003-2025- VOIRIE : ARRETE PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION
Rue blaise Pascal**

Monsieur le Maire de la Commune d'Ydes,

*Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret N° 86.475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice de pouvoir de police en matière de circulation routière
et modifiant certaines dispositions du Code de la Route
Vu l'arrêté PC 01526523M0010 en date du 28 février 2024 autorisant la construction d'un pôle enfance jeunesse
Vu la demande de Sumène Artense Communauté en date du 24 janvier 2025
Considérant que pour réaliser les travaux de la construction du pôle enfance jeunesse, il est nécessaire de
réglementer temporairement la circulation au droit du chantier Rue Blaise Pascal,*

ARRETE

Article 1 :

Du 03 février 2025 au 31 mars 2025 la circulation au droit du chantier de la construction du pôle enfance jeunesse s'effectuera de façon alternée, comme indiqué sur le plan annexé au présent arrêté.

Article 2 :

Les restrictions de circulation seront annoncées aux usagers par une signalisation verticale, implantée par l'Entreprise JOUVE chargée des travaux, elle sera située de part et d'autre de la zone concernée et devra être éclairée la nuit.

Article 3 : L'Entreprise JOUVE exécutant les travaux aura la charge de la signalisation temporaire du chantier, elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation ; cette dernière sera conforme aux schémas du manuel de chef de chantier en vigueur, manuel élaboré par le service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

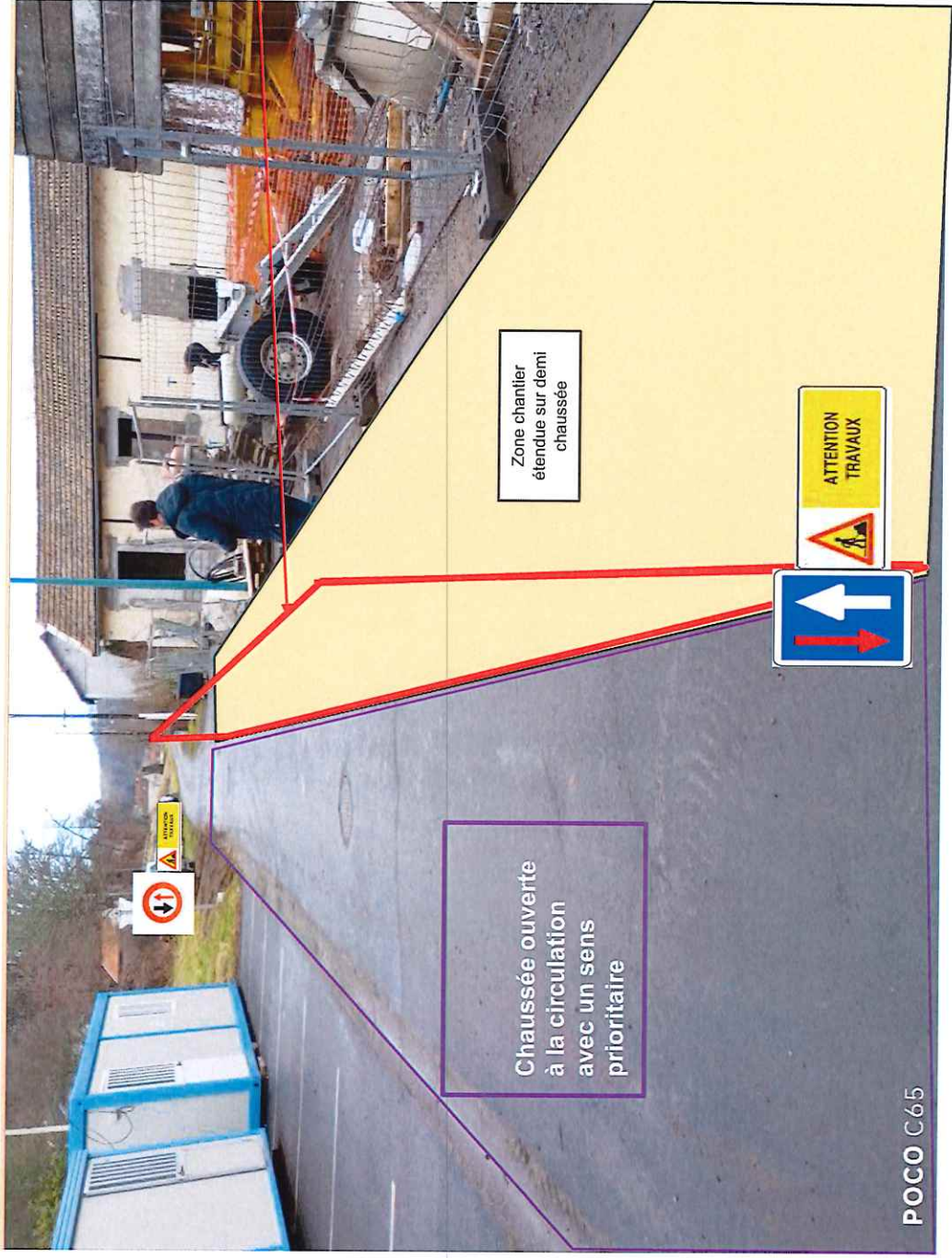
Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'Ydes / Champs-sur -Tarentaine,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours d'Ydes
- Monsieur le Président de Sumène Artense Communauté
- L'Entreprise JOUVE, en charge des travaux

Fait à Ydes, le 29 janvier 2025

Le Maire d'Ydes, Alain DELAGE





Chantier isolé du public par
câbles HERAS liaisons
positionnées à l'axe de la
chaussée

Zone chantier
étendue sur demi
chaussée

Chaussée ouverte
à la circulation
avec un sens
prioritaire

